

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AMANS-DES-CÔTS
EN DATE DU 13 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un le treize décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Amans-des-Côts dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian CAGNAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2021

Étaient présents : M. Frédéric BARTHE, Mme Elisabeth BROUZES, M. Yves CASEJUANE, M. Didier CASSAGNES, M. Ghislain LAVERGNE, Mme Isabelle LEMAIRE, M. Jean MARTY (à partir de 20h51), M. Bruno NAYROLLES (à partir de 20h54), M. Christian POUGET, Mme Martine SEGARD-MAYEUX, M. Christian VAYSSIÈRE, M. Gilbert VAYSSIÈRE, Mme Jeannine VERNHES

Absents excusés :,

Procurations :

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et M. Ghislain LAVERGNE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Les procès-verbaux des derniers Conseils Municipaux en date du 18 octobre 2021 et du 15 novembre 2021 ne sont pas encore établis. Ils seront mis au vote lors du prochain Conseil Municipal.

2 – PYLONE SFR

M. le Maire expose au Conseil Municipal que la société SFR souhaite installer un pylône sur une parcelle communale au Peyrot. Le projet est de démonter l'antenne TDF présente et de d'en poser une nouvelle. Le loyer d'occupation de la parcelle serait de 3000 euros par an. Dans l'immédiat SFR sollicite l'autorisation de la commune pour démarrer une étude de faisabilité. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour cette étude.

Un autre pylone est en cours d'étude sur St Juery/Authun.

Le Conseil Municipal évoque également la mauvaise qualité du réseau Orange depuis plusieurs mois.

Arrivée de Jean MARTY à 20h 51 et Bruno NAYROLLES à 20h54

3 – JARDIN PARTAGÉ

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'association de bienfaisance a déposé le permis de construire pour l'agrandissement de la maison de retraite. Cet agrandissement comprendra 14 logements, une cuisine centrale, une buanderie, mais également un jardin d'agrément que l'association souhaite ouvert sur le domaine public et accessible à tous. Ce projet est susceptible d'être éligibles à certaines subventions si la commune verse une subvention.

M. le Maire précise que la commune ne participera pas aux frais d'entretien de ce jardin.

M. NAYROLLES souligne que c'est un gros projet, important pour la commune.

M. CASEJUANE précise qu'il faudra établir une convention d'utilisation pour ce jardin.

Le principe de cette subvention fait l'unanimité néanmoins les opinions divergent quant au montant, M. le Maire propose de passer au vote.

A 8 voix pour et 6 voix contre, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 10000 euros à l'association de bienfaisance pour la réalisation du jardin partagé de la résidence St Jean.

4 – QUESTIONS DIVERSES

-Demande de subvention France Handicap : le Conseil Municipal ne donne pas suite

-M. Christian VAYSSIERE proteste contre l'état catastrophique des chemins de Touluch et demande que la commune investisse plus sur Touluch, notamment au vu des retombées de la taxe pylônes. M. Frédéric BARTHE dit que le chemin de Barrou à Touluch a été ouvert alors qu'il ne sert à rien et que les fonds auraient été mieux employés ailleurs. M. Didier CASSAGNES répond que des frais importants ont été engagés sur les chemins de Touluch il y a quelques années. M. le Maire répond également que des frais ont été également engagés dans l'ancienne école, et d'autres travaux sont à venir. Il en profite pour dire qu'il n'a pas de nouvelle de la SHERM.

-Mmes Isabelle LEMAIRE et Elisabeth BROUZES signalent que les fleurs fanées n'ont pas été enlevées il faudrait le faire.

-M. le Maire informe que la communauté de communes étudie la possibilité d'une chaufferie bois pour le domaine de Sangayrac, le collège et le gymnase. Des travaux d'isolation doivent être faits au collège également (Conseil Départemental).

-Travaux à l'école : les dossiers de marchés devaient être déposés par IB2M le 10 décembre , ils seront relancés.

-PNR Aubrac: M. Didier CASSAGNES informe que le PNR envisage de demander le classement du viaduc de Garabit à l'Unesco

-M. Bruno NAYROLLES donne un compte rendu du projet des chemins de St Gausbert

-Carte scolaire : M. le Maire informe que l'inspectrice d'académie serait venu au collège pour la carte scolaire, mais il n'a pas été convié à cette réunion. Il devient urgent de solliciter les élus en charge de ce dossier au département et à la région pour faire évoluer la carte scolaire dans l'intérêt des enfants du collège.

Fin de la séance à 22h30

Le Maire,
Christian CAGNAC

Le Secrétaire,
Ghislain LAVERGNE

M. CAGNAC	M. NAYROLLES	M. CASSAGNES	M. POUGET
Mme SEGARD-MAYEUX	M. LAVERGNE	M. BARTHE	Mme LEMAIRE
Mme VERNHES	M. CASEJUANE	M. MARTY	M. G VAYSSIÈRE
M. C VAYSSIÈRE	Mme BROUZES		